



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
D'INSTALLATION**

SAMEDI 21 MARS 2026 - Foyer de l'Amitié

Présents : M. Patrick ROMANOW (Maire sortant)

Dominique RENARD, Vanessa ROCH, Jean-François BERNICCHIA, Suzon SOURD, Maxime BOSDURE, Valérie BERNICCHIA, Henrick GERWIG, Céline CAILLON, Jean-Christophe PIERRE, Doua SIBY, Thomas CAILLAU, Peter KREEL, Martine GOSSART, Daniel URDIALES.

Virginie MILLOT, secrétaire de Mairie.

Absente : Mme Françoise ANSEUR.

Ouverture de la séance à 10h30 par M. Patrick ROMANOW, Maire sortant.

1. M. ROMANOW désigne Mme Martine GOSSART, doyenne du conseil, comme présidente de séance.
2. Mme GOSSART ouvre le conseil proprement dit. Examen de l'ordre du jour.
3. **Désignation du secrétaire de séance** : Jean-François BERNICCHIA, assisté de Virginie MILLOT, secrétaire de Mairie.
4. **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2025.**
aucune remarque n'est formulée : *adopté à l'unanimité.*
5. **Election du Maire à bulletin secret** : MM. Thomas CAILLAU & Céline CAILLON sont désignés assesseurs du vote.
Sur 14 votes, ont obtenu : - M. Dominique RENARD : douze votes (12 votes)
- M. Daniel URDIALES : deux votes (2 votes)
M. Dominique RENARD est élu Maire de Reuil-en-Brie.

6. M. Dominique RENARD, nouveau Maire, préside ensuite la séance.

7. Délibération du Conseil Municipal arrêtant le nombre d'adjoints (entre 1 et 4)

M. Dominique RENARD précise le mode de scrutin pour la désignation des adjoints :
- scrutin de liste paritaire.

M. le Maire propose 3 adjoints, parmi les conseillers élus, dont il notifie la liste à la vue de l'ensemble du Conseil :
- Valérie BERNICCHIA : 1ère adjointe
- Henrick GERWIG : 2ème adjoint
- Vanessa ROCH : 3ème adjointe.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Election des adjoints à bulletin secret, au scrutin de liste paritaire.

Il est ensuite procédé au vote : 14 votes, 13 exprimés, 1 vote blanc.

La liste paritaire des adjoints est adoptée par 13 voix contre 1.

Sont nommés adjoints au maire :

- Valérie BERNICCHIA : 1ère adjointe
- Henrick GERWIG : 2ème adjoint
- Vanessa ROCH : 3ème adjointe.

M. le Maire fait ensuite lecture de la Charte de l'élu local.

9. Détermination du tableau du conseil Municipal.

Liste ordonnée comme suit :

Maire, Adjoints, Conseillers de la liste élue, du plus âgé au plus jeune, Conseillers de la liste d'opposition, du plus âgé au plus jeune.

Aucune remarque n'est formulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10H56.



Secrétaire de séance,
J-F. BERNICCHIA



Le Maire,
D.RENARD